



301 P NP DM36

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine
d'apatite à Sept-Îles

PORLIER EXPRESS INC.
315, avenue Otis
Sept-Îles, QC G4R 1K9
Téléphone : 418.962.3073
Télécopieur : 418.962.3067
www.porlier.com

MÉMOIRE

Préparé par
PORLIER EXPRESS INC.

Portant sur le
**PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION
D'UNE MINE D'APATITE À SEPT-ÎLES**
Promoteur : Mines Arnaud Inc.

Présenté à
**La Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)**

Rédigé par
Y.Denis Gagnon, Bsc Géologie, MBA

Septembre 2013

Table des matières

Qui sommes-nous	3
Porlier Express Inc. et Manutention Porlier Inc Y.Denis Gagnon, Bsc Géologie, MBA	
En quoi ce projet nous intéresse-t-il	4
Impact du projet	5
Diversification économique	6
Retombées dans le milieu	7
Acceptabilité	9
Conclusion	10

Qui sommes-nous :

Porlier Express Inc. et Manutention Porlier Inc.

En opérations depuis 1953, Porlier Express Inc. et Manutention Porlier Inc. offrent des services intégrés de débardage de marchandises en vrac solide et liquide, de transport spécialisé, de manutention industrielle, de location de grue et d'entreposage. La clientèle de l'entreprise se compose principalement des grandes entreprises et entrepreneurs généraux de la région de Sept-Îles et Port-Cartier.

L'entreprise réalise des projets de logistique intermodale, de manutention par voie routière, ferroviaire et maritime, de transport routier spécialisé et surdimensionné ainsi que de transbordement intermodal de différents types de cargo.

L'entreprise emploie une quarantaine d'employés réguliers et une soixantaine d'employés sur appel dans le secteur de Sept-Îles et Port-Cartier. Nous joignons à titre informatif, une copie de présentation corporative.

Y.Denis Gagnon, Bsc Géologie, MBA

Précédemment à mon emploi auprès de Porlier Express, j'ai participé à certains travaux de mise en valeur au cours des années 1990 (alors à l'emploi d'une firme d'ingénierie comme directeur de projets), et à des échanges de coordination avec le promoteur du temps (Hydro-Agri) au début des années 2000 (alors à l'emploi de l'Administration Portuaire de SI comme directeur de l'exploitation).

En quoi ce projet nous intéresse-t-il:

Selon nous, la réalisation du projet de Mine Arnaud peut contribuer à apporter de nombreuses retombées économiques, sociales et environnementales positives dans notre milieu. Ce projet offre une opportunité de diversification de l'assise économique ; actuellement largement tributaire des marchés du fer et de l'aluminium.

Ce projet est intéressant pour notre entreprise du fait que nous sommes des manutentionnaires-débardeurs, et que sommes spécialisés dans la manutention industrielle de marchandises en vrac, dans l'opération de terminaux et dans la manutention intermodale (rail-maritime notamment). Le projet tel que présenté par le promoteur requiert des compétences qui rencontrent nos champs d'expertise. Nous espérons donc éventuellement être mandatés pour offrir ces services pendant la durée d'exploitation du projet.

Impact du projet:

Il est évident que la physiographie du secteur sera changée. Il y aura plus de circulation : les travailleurs qui vont et reviennent de l'ouvrage, le va-et-vient des camions, les mouvements ferroviaires, le déplacement d'équipement pendant la période d'exploitation du gisement. Nous croyons que ces changements seront faits dans les normes du Ministère du Développement Durable de l'Environnement de la Faune et des Parc

Il est pertinent de mentionner que le procédé est peu polluant et ne requiert pas d'apport de produits chimique agressif. De par la nature des roches en place, les mise en pile des roches stériles ne créera pas de contamination (inerte et lixiviat non-acides). Des mesures d'atténuation adéquates doivent être mises en place et ces mesures doivent permettre de rencontrer les normes et les exigences spécifiques au projet, ce qui nous a été confirmé lors des séances d'information du promoteur et dans les rapports émis par les consultants.

Des mesures de compensation visant à avoir des impacts positifs sur l'environnement, doivent aussi être mises en place. Un projet comme Mine Arnaud, situé dans le territoire périurbain doit apporter une compensation profitables pour la communauté et favorables à l'environnement naturel.

Diversification économique

Récemment, de 160 à 170 personnes ont perdus leurs emplois chez Cliffs Natural Ressources suite à l'arrêt de production de l'usine de bouletage. Même si nous sommes confiants que l'usine de bouletage reprendra ses activités éventuellement, nous ne savons pas quand, ni à quel niveau. On parle ici de nombreuses familles qui ont besoin d'une source de revenus.

Pour ces familles, le projet de Mine Arnaud constitue une offre d'emplois inespérée qui permet aussi de retenir de la main d'œuvre spécialisée (dans un champ d'expertise connexe) en région. Rappelons que Mine Arnaud nous dit depuis les premières rencontres d'information qu'ils visent avoir une main d'œuvre résidente.

La Côte-Nord est historiquement centrée vers l'exploitation du fer et d'une aluminerie (depuis 20 ans). Le fait qu'on puisse développer une entreprise qui œuvrera dans un marché différent est un plus indéniable. Nous sommes conscients que les régions comme la nôtre qui sont axées sur l'exploitation des ressources naturelles sont sujettes aux aléas des marchés mondiaux. Il ne faut pas compter seulement sur la « débrouillardise » des pme en région pour leur garantir un avenir. La réalisation de projets d'investissements créateurs d'emploi et porteurs en termes de retombées positives dans le milieu est nécessaire et le projet de mine Arnaud en est un.

Mine Arnaud favorisera l'implantation d'infrastructures d'expédition de produits miniers dans le secteur de Pointe-Noire. Selon nous, ces nouvelles facilités pourraient éventuellement servir à des expéditions de matières premières autres que le fer, ce qui est indéniablement un avantage significatif pour notre région. La Côte-Nord possède un potentiel élevé en minéraux industriels.

Retombées dans le milieu

La création d'emploi direct de ce projet est significative. Ces emplois bien rémunérés constituent des ouvertures de carrière très intéressantes pour les gens de la région.

Outre les emplois créés, les retombées directes et indirectes, il n'y a pas eu à notre connaissance d'engagement formel de la part du promoteur, mais croyons que l'implantation de ce projet minier dans notre milieu devrait apporter des retombées en termes d'investissements dans l'organisation sociale, que ce soit pour la mise en place de certaines infrastructures ou certains services d'aide à la population.

Nous pensons notamment ;

- au réaménagement de la pointe de Moisie,
- au financement de la nouvelle piscine municipale,
- support financier à des investissements municipaux visant à faciliter l'accès au logement,
- à la mise en place (incluant formation et financement) d'un groupe de travail œuvrant au suivi environnemental,
- à la mise en place (incluant formation et financement) d'un groupe de travail œuvrant aux retombées économiques locales du projet,
- à l'implantation d'une cellule de concentration (produit final) d'une petite portion des volumes expédiés,
- la valorisation partielle du titane via une entente avec QIT, diminuant d'autant l'entreposage en cellule de confinement,
- au financement et support d'une « entité » au sein de l'UQAC pour supporter les initiatives en termes d'exploration et d'exploitation minière
- à une politique d'achat local

Quelques-unes de ces initiatives données en exemples constituent des investissements en infrastructures et d'autres devraient viser la mise à contribution des pme locales et la rétention (ou le retour) des jeunes dans notre région. Mentionnons que la tendance lourde des dernières décennies est l'exode des jeunes.

En ce qui concerne les pme locales, plusieurs au cours des dernières années ont modifié leur structure fonctionnelle et organisationnelle pour se préparer à la croissance annoncée dans l'industrie minière (dont la nôtre). Plus spécifiquement, de 2003 à 2007, nous avons déployé de grands efforts en recrutement, formation et préparation de la

relève opérationnelle de notre entreprise qui était autrement confronté à un avenir incertain. De 2007 à 2012, nous avons poursuivi nos efforts afin de préparer notre entreprise à la croissance afin de répondre aux besoins du moment des entreprises en place et annoncés de l'industrie minière (Plan Nord).

Au cours de la dernière année, des décisions d'affaires des minières de la Côte-Nord ont affecté de nombreuses pme de notre région. Cependant, si cette période venait à se poursuivre, cela obligerait des pme à poser des actions radicales. Si Mine Arnaud va de l'avant, les entreprises locales pourront déployer leurs offres de services pour ainsi garder le cap sur la formation et le perfectionnement de la main d'œuvre.

Acceptabilité:

Nous trouvons que le promoteur a déployé beaucoup d'efforts en organisant plusieurs rencontres et séances d'informations publiques destinées à la population. Ils ont présenté le projet dans son ensemble afin de s'assurer que les gens soient bien informés. De notre point de vue, c'est un comportement qui est en tout point honnête et transparent.

Au cours de la dernière année, il a semblé difficile pour le promoteur de mettre en lumière les avantages du projet au niveau des médias. Il nous apparaît que plusieurs questions ont obtenu réponse, il y a des mois déjà, mais qu'elles continuent pourtant de circuler dans les médias comme étant encore sans réponse. Il est clair que la mobilisation rapide des groupes contre le projet a joué un rôle négatif quant à l'image initiale du projet. Des séances « information » organisées par ces groupes se sont plus avérées des séances d'exposés négatifs, visant à mettre de la pression sur la tenue d'un référendum.

Nous ne dénigrons pas le fait que la population a le droit et le devoir de bien connaître les tenants et aboutissants d'un tel projet chez-nous, bien au contraire. Mais la démarche qui a eu cours ici visait à exposer le fait que des gens sont prêts à mettre la santé et la sécurité de leurs enfants en jeu en acceptant ce projet, ce qui est inconcevable.

Au cours des dernières années, des mobilisations se sont tenues contre des projets d'exploitation minière, dont le projet du lac Kachiwiss (uranium). De façon concomitante, il y eut les annonces du développement du Plan Nord pour lesquels les attentes n'ont pas été atteintes. D'un autre côté, il y a eu des démarches entreprises pour la mise en valeur d'exploitation minière en milieu urbain ou sur un territoire municipal comme Corporation minière Osisko, ainsi que des démarches faites dans le secteur de Gaspé.

Nous sommes conscients que ces éléments génèrent plusieurs questionnements dont les rôles des municipalités, des MRC et du gouvernement, ainsi que la possibilité de revue de la Loi sur les mines. Nous croyons que le présent projet doit être analysé selon ses propres apports, impacts environnementaux et sociaux, mesures d'atténuation et mesures de compensation spécifiques.

Conclusion:

Selon nous, le projet de Mines Arnaud est un projet tout à fait acceptable et il est avantageux sur plusieurs plans. Les retombées économiques (emplois directs et indirects), sociales (contrer l'exode de la jeunesse) et environnementales (mesures compensatoires) peuvent toutes contribuer positivement dans les communautés de Sept-Îles, Port-Cartier et Uashat-Maliotenam. De plus, étant donné la nature du projet, des opportunités en recherche et développement de nouvelles technologies pourront s'ajouter au savoir-faire local.

Présentement il y a une fenêtre d'opportunités vu la robustesse actuelle des marchés des fertilisants dont l'apatite, et l'intérêt actuel d'un client-exploitant. Il y a selon nous une opportunité à saisir avec un projet, un promoteur, une volonté de bien faire et de créer une empreinte positive autant économique, environnementale et sociale.

FIN DU DOCUMENT



Y. Denis Gagnon
Vice-Président